Liste des clients

Une fois vous appuyez sur la mosaïque [**Clients**] dans le menu principal ou sur la <u>barre latérale</u>, la listes des clients actifs fait apparaître les clients :

- définis dans l'application
- définis dans Comarch ERP Standard

Ouvrir le tiroir

 synchronisés avec le point de vente POS à partir du système Comarch ERP Standard



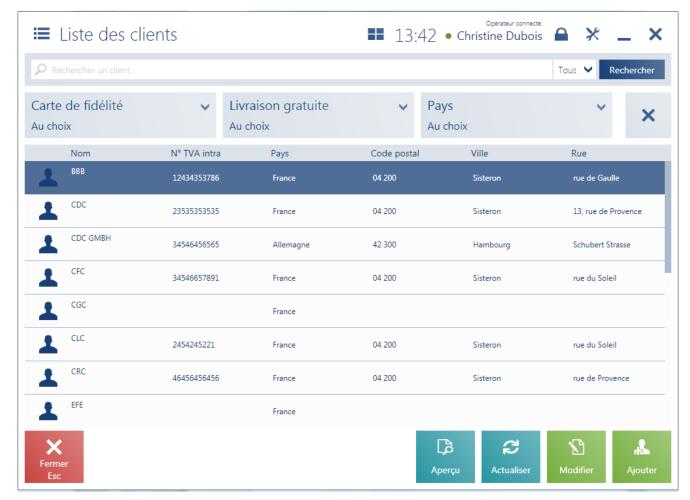
Mosaïque [Clients]

Rapports et règlements

Attention

Uniquement les clients avec l'option *Client* cochée dans Comarch ERP Altum sont synchronisés avec l'application.

Configuration



Liste des clients

Sur la liste, vous pouvez voir les colonnes suivantes :

- Icône qui représente le type de client (professionnel, particulier)
- Nom
- N° TVA Intra
- Pays
- Code postal
- Ville
- Rue

Et les colonnes masquées par défaut :

- Code
- SIRET
- E-mail
- Carte d'identité
- Téléphone

• correspondantes aux attributs associés à l'objet Client

Le <u>filtre texte</u> permet de rechercher/limiter les clients présentés sur la liste par les colonnes affichées par défaut :

- nom du client
- numéro TVA intra
- ville indiquée dans l'adresse par défaut du client
- code postal indiqué dans l'adresse par défaut du client
- pays pour l'option *Tous*, la colonne *Pays* sur la liste des clients doit être affichée
- valeurs des attributs pour l'option Tous sélectionnée
- catégorie de classement du groupe de clients



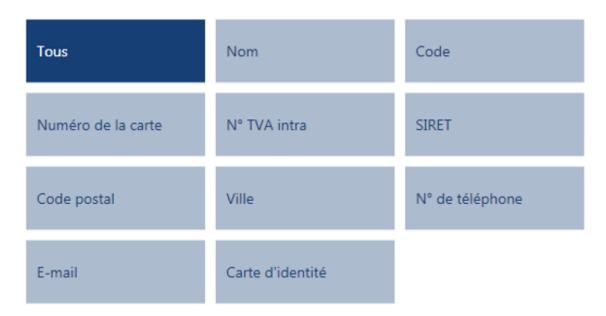
Filtre texte sur la liste des clients avec l'option Tous

Il est possible de choisir une colonne souhaitée par laquelle la recherche sera lancée. Pour cela, utilisez le champ dont la valeur par défaut est définie à *Tous*. Un clic sur ce champ fait afficher la fenêtre où vous pouvez sélectionner les colonnes souhaitées.

Attention

Vous pouvez définir la valeur par défaut dans la <u>gestion de la</u> vue de la liste des clients.

Sélectionner





Sélection d'une colonne souhaitée par laquelle la recherche du client sera lancée

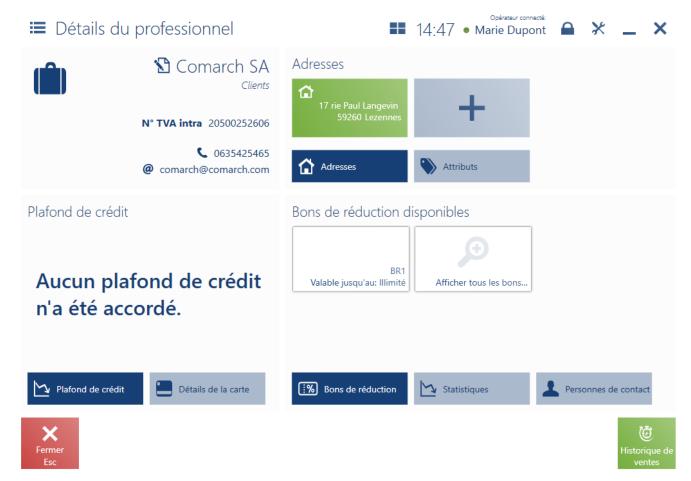
<u>Les filtres déroulants</u> permettant de rechercher les clients à l'aide des attributs, du type de client, pays ou catégories de classement du groupe d'articles se trouvent au-dessous du filtre texte.

À partir de la liste vous pouvez :

- ajouter/modifier les clients
- ajouter/modifier l'adresse du client
- visualiser <u>l'aperçu du client</u>

Aperçu de la fiche client

Le bouton [Aperçu] sur <u>la liste des clients</u> ouvre la fenêtre avec *Détails du professionnel/particulier*



Fenêtre Détails du professionnel

La fenêtre d'aperçu de la fiche client est divisée en quatre sections :

- •Information de base sur le client présente les informations de base concernant le client telles que l'icône du type de client (particulier, professionnel), le nom, l'adresse principale. À partir de ce niveau, vous pouvez passer à la fenêtre <u>Modification du professionnel/particulier</u>.
- Adresses\Attributs le premier onglet présente les adresses définies du client avec la possibilité d'accéder aux détails de l'adresse donnée (et la

modifier). Via cette section, l'opérateur peut également ajouter une nouvelle adresse. Le second onglet présente les attributs.

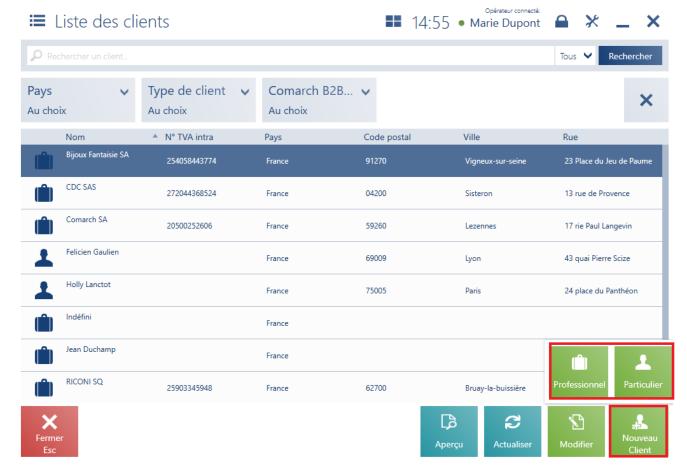
- Plafond de crédit\Détails de la carte le premier onglet présent le montant du <u>plafond de crédit</u> qui reste à utiliser. Le second affiche les informations sur la <u>carte de fidélité</u> disponible pour ce client avec la possibilité de la bloquer ou de l'associer si elle n'est pas définie.
- Bons de réduction\Statistiques\Personnes de contact\Membre de famille le premier onglet affiche lesbons de réduction actifs et actuel du client avec la possibilité d'accéder à la liste complète des bons d'achat. Le second présente les statistiques de base du client. Les deux onglets restants affichent les personnes de contact/membres de la famille du client donné.

Attention

Si dans le système Comarch ERP Standard, le point de vente POS n'a pas les droits de modifier le client donné (malgré les droits possédés par l'opérateur), le message suivant va s'afficher à la tentative de modification du client sur le point de vente POS : « Pas de droits de modification du client [Nom du client] ».

Ajouter un nouveau client

Vous pouvez ajouter un nouveau client via <u>la liste des clients</u> à l'aide du bouton : [Nouveau Client] → [Professionnel]/[Particulier].



Bouton [Nouveau Client] sur la liste des clients

Attention

Pour pouvoir ajouter un nouveau client, vous devez disposer des droits de l'opérateur appropriés (*Ajout et modification du client*).

Dans l'onglet *Détails du client*, la fenêtre de définition d'un nouveau client présente les champs :

- Code champ obligatoire
- Civilité cela concerne le particulier
- Prénom champ obligatoire concernant le particulier.
- Nom champ obligatoire concernant le particulier.
- Nom champ obligatoire concernant le professionnel.
- Date de naissance cela concerne le particulier.
- N° TVA intra cela concerne le professionnel. Pour le code sélectionné PL, l'application vérifie la somme de contrôle et si son numéro est unique. Si dans la base il y a déjà le client avec le même numéro TVA intra, L'application en informe l'utilisateur qui doit décider

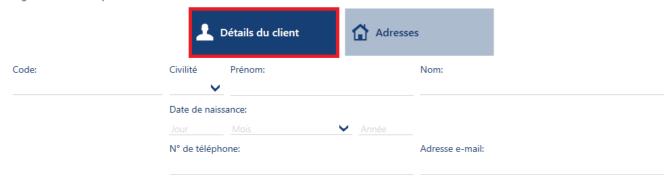
si malgré tout le système devrait enregistrer ce client à la liste.

- Autorité de délivrance cela concerne le professionnel
- •N° de téléphone
- Adresse e-mail
- Attributs
- Consentements
- Autoliquidation de la TVA si cette fonction est activée dans le système Comarch ERP Standard

Et les champs masqués par défaut :

- Code du pays
- N° séc. soc. pour le code du pays sélectionné PL, l'application contrôle le nombre de chiffres saisis et si la chiffre de contrôle est correcte.
- SIRET
- Carte d'identité champ obligatoire lors de la génération du document <u>TAX FREE</u>
- Description

Ajouter un particulier











Formulaire d'ajout d'un nouveau client

Il est impossible de modifier la définition du paramètre *Prix* le plus bas pour le client (s'il est coché ou décoché) directement dans l'application. La valeur par défaut du paramètre dépend du type de client (particulier, professionnel) et des paramètres définies dans le système ERP dans le cadre du centre:

- Prix le plus bas pour le professionnel
- Prix le plus bas pour le particulier

Attention

La fonctionnalité permettant de définir la valeur par défaut du paramètre *Prix le plus bas pour le client* dans le cas des clients enregistrés sur le point de vente n'est pas disponible en coopération avec le système Comarch ERP"Standard.

Si l'opérateur ne renseigne pas l'un des champs obligatoires ou s'il existe un client avec le même code dans le système, un message va s'afficher pour en informer et le champ donné sera marqué en rouge.

Une fois les données saisies validées, le client est ajouté à la liste.

Exemple

Dans l'application, il n'est pas possible de valider FC, si le *client n'a pas été indiqué sur le document.

Dans le magasin XYZ, le client veut recevoir une <u>facture</u> <u>client</u> pour ses courses. L'opérateur vérifie sur la liste des clients si le compte du client existe déjà. Vu que ce compte n'est pas créé, il sélectionne le bouton [Nouveau Client] [Particulier]. Il renseigne les données conformément aux informations fournies par le Client et le valide. La fiche du client qui vient d'être ajouté apparaît sur la liste et il est possible de l'indiquer sur FC.

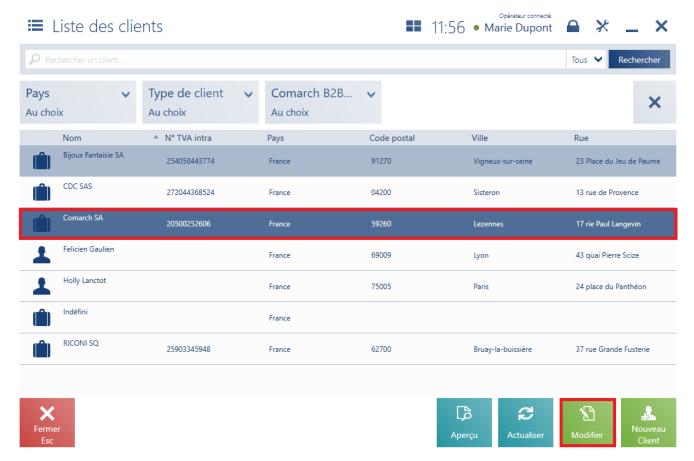
Si en <u>mode de travail hors ligne</u>, un client avec le code existant dans la base de données ERP sera ajouté, après la reconnexion au service de synchronisation des données, un préfixe sera ajouté au code du client (série de ce point de vente POS).

Modification du client

Vous pouvez modifier les données du client via :

- <u>la liste des clients</u> après avoir sélectionner le client et ensuite le bouton [Modifier]
- la fenêtre <u>Détails du professionnel/particulier</u> après avoir sélectionné la section comprenant les informations

de base sur le client



Bouton [Modifier] sur la liste des clients

La modification des données du client nécessite :

- des droits appropriés de l'opérateur (Ajout et modification du client/fournisseur)
- le centre auquel le point de vente POS est associé et qui a les droits de modifier le client donné

Attention

La historique détaillée des modifications est conservée dans la base de données et synchronisée au système Comarch ERP Standard.

La fenêtre *Modification du professionnel/particulier* se divise en deux onglets :

- Détails du client
- Adresses

Modification du particulier











Onglet Détails du client dans la fenêtre Modification du particulier

Dans l'onglet *Détails du client* les champs suivants sont présentés :

- Code champ obligatoire
- Civilité cela concerne le particulier
- Prénom champ obligatoire concernant le particulier.
- Nom champ obligatoire concernant le particulier.
- Nom champ obligatoire concernant le professionnel.
- Date de naissance cela concerne le particulier.
- N° TVA intra cela concerne le professionnel. Pour le code sélectionné PL, l'application vérifie la somme de contrôle et si son numéro est unique. Si dans la base il y a déjà le client avec le même numéro TVA intra, L'application en informe l'utilisateur qui doit décider si malgré tout le système devrait enregistrer ce client à la liste.

- Autorité de délivrance cela concerne le professionnel
- N° de téléphone
- Adresse e-mail
- Attributs
- Consentements
- Autoliquidation de la TVA si cette fonction est activée dans le système Comarch ERP Standard

Et les champs masqués par défaut :

- Code du pays
- N° séc. soc. pour le code du pays sélectionné PL, l'application contrôle le nombre de chiffres saisis et si la chiffre de contrôle est correcte.
- SIRET
- Carte d'identité champ obligatoire lors de la génération du document <u>TAX FREE</u>
- Description

Modification du particulier Adresses Détails du client Adresse par défaut: Ville: Pays: Code postal: Lieu-dit: ✔ 69009 France Lvon N° d'immeuble: 43 quai Pierre Scize Complément d'adresse 1: Complément d'adresse 2: Marketing [détails du consentement] Profilage [détails du consentement] Adresse N° de téléphone E-mail Adresse N° de téléphone E-mail Reglement [détails du consentement] Autres [détails du consentement] Adresse N° de téléphone E-mail Adresse N° de téléphone E-mail Autres adresses:

Onglet Adresses dans la fenêtre Modification du particulier

Dans l'onglet <u>Adresses</u> les champs suivants s'affichent :

- Pays
- Code postal
- Ville
- Lieu-dit
- Rue
- N° d'immeuble
- Complément d'adresse 1
- Complément d'adresse 2
- Autres adresses
- Consentements concernant le cannal de communication

Et les champs masqués par défaut :

- Type d'adresse
- N° d'appartement
- Communauté
- District
- Poste
- Région

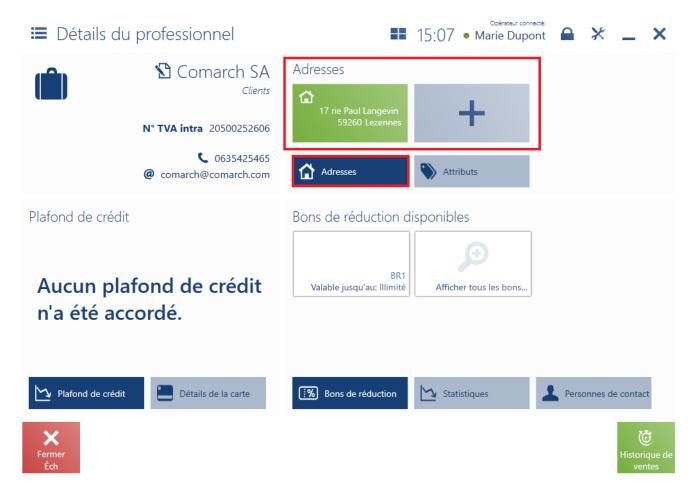
Exemple

Marie a déménagé dans un plus grand appartement dans la même ville. En conséquence, lors des prochaines courses dans un magasin de meubles, elle demande au vendeur de modifier son adresse de livraison. L'opérateur la recherche sur la liste des clients et il sélectionne le bouton [Modifier]. Ensuite, il passe à l'onglet Adresses et appuie sur l'adresse de livraison actuelle du client. Il apporte les modifications appropriées et valide le formulaire.

Ajouter et modifier une adresse du client

Vous pouvez ajouter ou modifier l'adresse du client via :

- la fenêtre <u>Détails du professionnel/particulier</u>,
 l'onglet Adresses
- la fenêtre <u>Modification du professionnel/particulier</u>,
 l'onglet Adresses



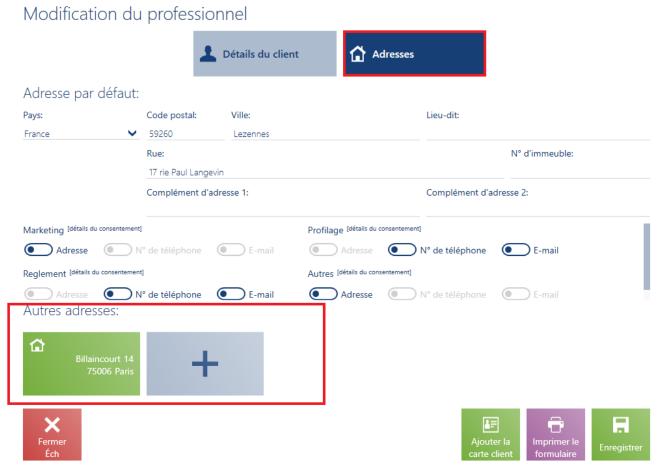
Onglet Adresses, dans la fenêtre Détails du professionnel

Attention

L'ajout/la modification de l'adresse du client nécessite les droits appropriés (*Ajout et modification du client*) de l'opérateur.

Dans la fenêtre *Modification du professionnel/particulier*, dans l'onglet *Adresses* :

- l'adresse du type Principal est présente en tant qu'adresse par défaut
- la listes des autres adresses est affichée. En fonction de leur type, les adresse sont marqué par une icône appropriée.



Onglet Adresses dans la fenêtre Modification du professionnel

Dans la fenêtre *Ajouter une adresse/Modification de l'adresse* et pour l'adresse par défaut, l'onglet *Adresses* regroupe les champs suivants :

- Type d'adresse permet de sélectionner l'une des options : Principale, Correspondance, Domicile, Livraison, Facturation, Filiale. Cela ne concerne pas l'adresse par défaut qui est toujours du type Principale.
- Pays
- Code postal
- Ville

- Lieu-dit
- Rue
- N° d'immeuble
- Complément d'adresse 1
- Complément d'adresse 1
- N° de téléphone n'est pas visible pour l'adresse par défaut via l'onglet Adresses car il présenté dans l'onglet <u>Détails du client</u>
- Adresse e-mail n'est pas visible pour l'adresse par défaut via l'onglet Adresses car il présenté dans l'onglet Détails du client
- Consentements concerne le canal de communication

Et les champs masqués par défaut :

- Type d'adresse
- N° d'appartement
- Communauté
- District
- Poste
- Région

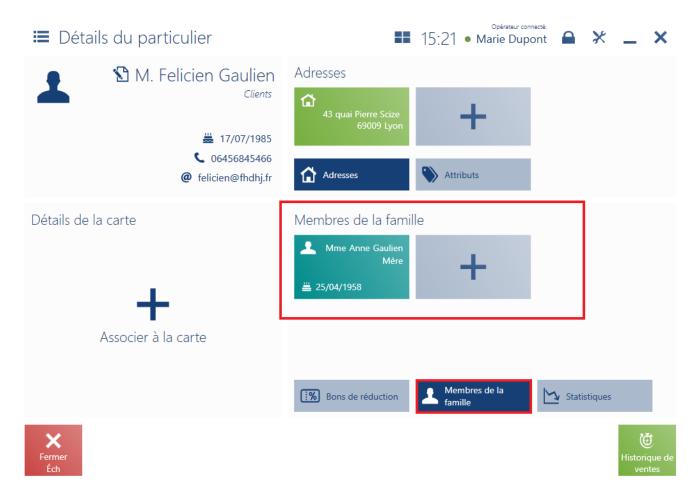
Exemple

Marie a déménagé dans un plus grand appartement dans la même ville. En conséquence, lors des prochaines courses dans un magasin de meubles, elle demande au vendeur de modifier son adresse de livraison. L'opérateur la recherche sur la liste des clients et il sélectionne le bouton [Modifier]. Ensuite, il passe à l'onglet Adresses et appuie sur l'adresse de livraison actuelle du client. Il apporte les modifications appropriées et valide le formulaire.

Personne de contact/Membre de la famille

Via la fenêtre <u>Détails du professionnel/particulier</u> et ensuite à partir de l'onglet *Personnes de contact/Membres de la famille* (en fonction du type de client) ou la fenêtre *Modification du particulier/professionnel* (section masquée par défaut), il est possible de :

- visualiser les détails concernant le membre de famille/la personne de contact
- modifier les données (y compris les consentements) du membre de la famille/de la personne de contact
- ajouter un nouveau membre de la famille/personne de contact

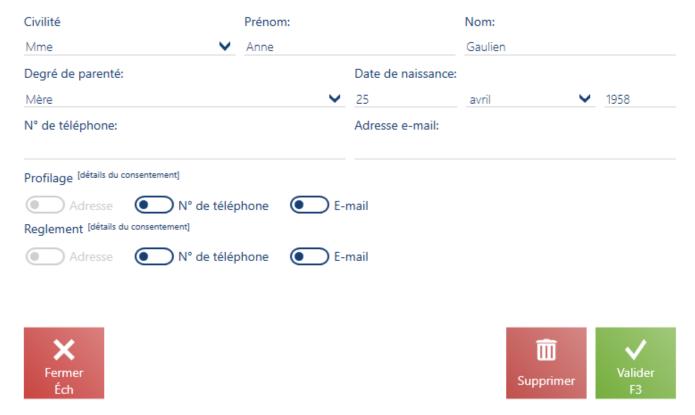


Onglet Personne de contact dans la fenêtre Détails du particulier

La fenêtre d'ajout/de modification du membre de la famille/de la personne de contact regroupe les champs suivants :

- Civilité
- Prénom obligatoire par défaut
- Nom obligatoire par défaut
- Degré de parenté permet de sélectionner l'une des options définies dans le système Comarch ERP Standard (par exemple : Père, Mère, Fils, Fille). Cela concerne le membre de la famille.
- Fonction permet de sélectionner l'une des options définies dans le système Comarch ERP Standard (par exemple : Administrateur, Responsable, Employé, Menagear). Cela concerne la personne de contact.
- Date de naissance comprend les champs : Jour, Mois (avec la possibilité de sélection à partir de la liste déroulante), Année. Cela concerne le membre de la famille.
- Téléphone
- Adresse e-mail
- Consentements

Modification du membre de la famille



Fenêtre Modification du membre de la famille

Attention

Dans la section <u>Gestion des vues</u>, vous pouvez définir les champs obligatoire à rempli lors de l'ajout d'une nouvelle personne de contact/un nouveau membre de la famille.

Via la fenêtre Modification du membre de la famille/de la personne de contact, vous pouvez également supprimer la personne de contact/le membre de la famille.

Carte de fidélité

Attention

La fonctionnalité de la carte du client fidèle (qui n'est pas un bon d'achat) n'est pas disponible dans le cadre de la coopération avec Comarch ERP Standard. La carte de fidélité peut être prise en chargé à l'aide :

- Carte du client fidèle carte se divise en deux types : Carte physique, Carte virtuelle
- Bon d'achat avec l'option Programme de fidélité

Le point de vente POS prend en charge le numéro de la carte qui est une suite de caractères alphanumériques sans longueur limitée.

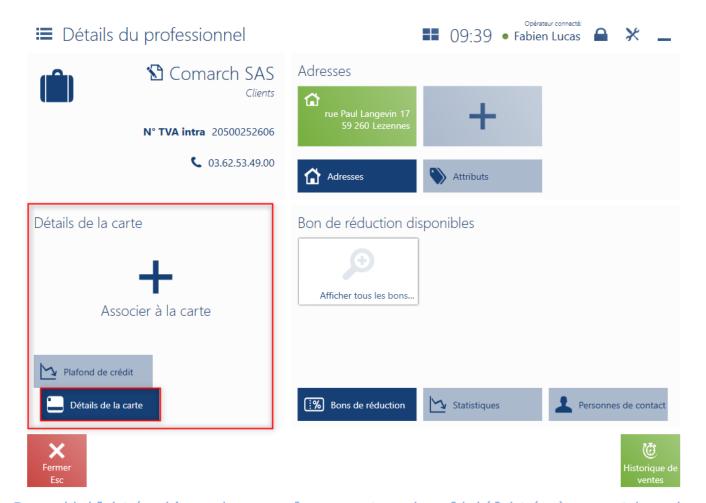
La carte de fidélité elle-même n'entraîne pas le calcul des remises sur le document. Elle sert uniquement à identifier <u>le client</u>. Les promotions ou les cadeaux promotionnels résultant du programme de fidélité s'appliquent au client associé à la carte de fidélité.

Attention

Les avantages résultant de l'adhérence au programme de fidélité sont définies dans le système ERP ou dans un service de fidélité externe.

Assignation de la carte de fidélité

L'opérateur peut assigner la carte de fidélité au client via <u>l'aperçu/l'ajout/la modification</u> de la fiche client ou via <u>le document qu'il est en train d'établir</u>.



Possibilité d'assigner la carte de fidélité à partir de l'aperçu de la fiche client

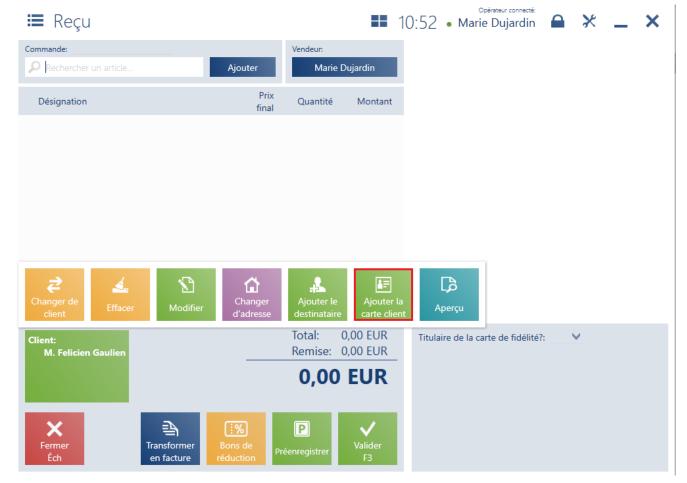
Modification du professionnel







Possibilité d'associer la carte de fidélité au client à l'aide du bouton [Ajouter la carte client]



Possibilité d'associer la carte de fidélité au client à l'aide du bouton [Ajouter la carte client]

Attention

Le client peut être assigné uniquement à une carte de fidélité active.

Pour délivrer la carte, il est nécessaire de compléter les données dans la fiche client :

- Prénom en cas du particulier
- Nom en cas du particulier
- Code en cas du professionnel
- Nom en cas du professionnel
- Date de naissance en cas du particulier
- •N° de téléphone
- Adresse e-mail
- Code postal

L'assignation d'un bon d'achat en tant que carte de fidélité au client nécessite que :

- le non d'achat soit réutilisable
- le bon d'achat ne soit pas associé à un autre client
- le bon d'achat inactif ait la valeur 0,00 (un bon d'achat actif peut avoir une valeur assignée)

Via le système ERP, vous pouvez définir la visibilité des types de cartes de fidélité générées. Si:

- a visibilité d'aucun type de carte n'a pas été définie, après avoir cliqué sur le bouton [Ajouter la carte client], le message suivant apparaît: "Impossible d'associer la carte de fidélité au client. Aucun type de carte à associer. "
- vous avez défini la visibilité d'un seul type de carte, après avoir cliqué sur le bouton [Ajouter la carte client], la fenêtre de sélection d'un type de carte générée ne sera pas affichée
- vous avez défini la visibilité de deux types de carte (au moins), après avoir cliqué sur le bouton [Ajouter la carte client], l'application va afficher la fenêtre permettant de sélectionner un type de carte (l'option indisponible si vous utilisez un bon d'achat avec l'option Carte de fidélité), par exemple:
 - Physique
 - Virtuel

Sélectionner le type de carte de fidélité





Délivrer la carte de fidélité

Un clic sur le bouton [**Délivrer la carte de fidélité**] ouvre la fenêtre de saisie ou de lecture du numéro de la carte.



Fenêtre de saisie ou de lecture du numéro de la carte de fidélité

Le numéro de la carte peut être :

- défini au préalable dans le système Comarch ERP Standard
- ajouté au système uniquement lors de son assignation au client (l'option indisponible si vous utilisez un bon d'achat avec l'option Programme de fidélité)

Attention

Vous pouvez définir dans le système ERP si, lors de la délivrance de la carte de fidélité (qui n'est pas un bon d'achat) au client, il sera nécessaire de vérifier son exactitude (activité et le fait qu'elle n'est pas associée à un autre client).

En ce qui concerne le champ *Numéro*, l'application vérifie si le numéro scanné n'est pas associé à un autre client. La vérification est réalisée uniquement sur la base des données locales disponibles dans la base du point de vente POS. S'il s'avère, lors de la vérification, que la carte est déjà assignée à un autre client, le champ sera marqué en rouge et le message suivant va s'afficher : « La carte est déjà en usage ».

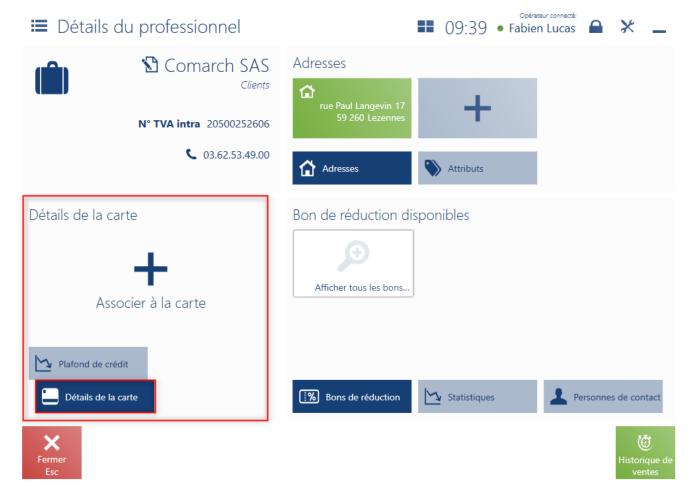
Sélection de la carte virtuelle

Cependant, si vous choisissez une carte virtuelle, une demande de génération et d'envoi d'une carte par e-mail sera envoyée au système. Sur le point de vente POS, le message suivant va s'afficher après avoir choisi la carte virtuelle : « Le numéro de la carte sera généré et envoyé au client ».

Le numéro de la carte virtuelle sera importé tout de suite dans le point de vente POS si l'application fonctionne en mode en ligne. Si l'application est en mode hors ligne, une telle association sera créée une fois la connexion au système ERP rétablie.

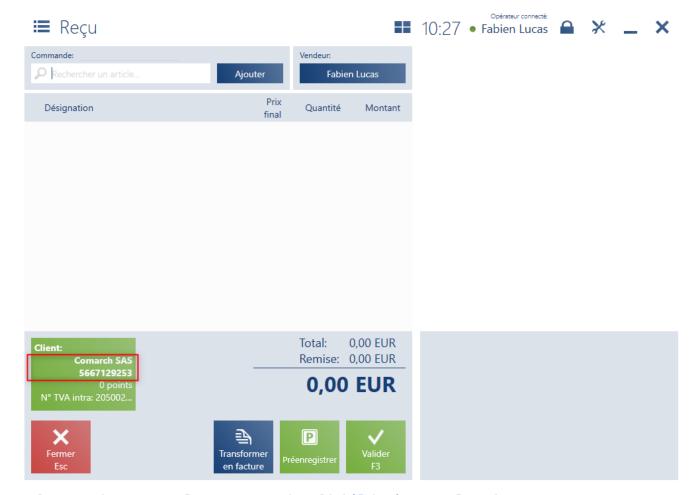
Affichage de la carte associée

Le numéro de la carte de fidélité associée et le nombre de points de fidélité collectés (dans le cas d'un bon d'achat, la valeur 0 sera présentée) sont affichés dans l'aperçu de la fiche client.



Détails sur la carte de fidélité sur l'aperçu de la fiche d'un professionnel

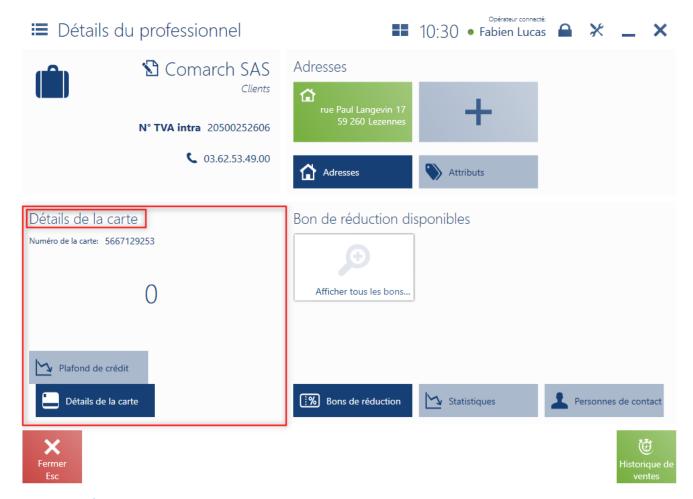
Compte tenu du fait que l'application peut fonctionner en deux modes : en ligne et hors ligne, les informations sur les cartes de fidélité actuellement associées aux clients ne sont pas toujours exhaustives sur le point de vente POS. Afin d'éviter la perte d'informations sur les points de fidélité calculés, la lecture du numéro de la carte de fidélité dans un document en cours d'établissement entraîne toujours l'enregistrement du numéro de la carte dans le document.



Information sur la carte de fidélité sur le document

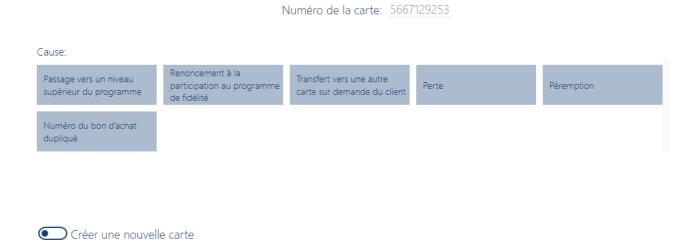
Blocage de la carte de fidélité

Vous pouvez bloquer la carte de fidélité en cliquant sur le bouton *Détails* de la carte dans la fenêtre avec les détails du client.



Champ Détails de la carte sur l'aperçu de la fiche client

Blocage de la carte de fidélité







Fenêtre de blocage de la carte de fidélité

Attention

Le blocage de la carte de fidélité lorsque l'application fonctionne en mode hors ligne est possible à condition qu'il existe un client associé dans la base locale du point de vente POS.

Pour valider le blocage de la carte, il est nécessaire d'indiguer la cause du blocage.

Attention

Les causes du blocage de la carte de fidélité sont définies dans le système ERP.

En outre, à l'aide du paramètre *Créer une nouvelle carte*, en bloquant une carte l'opérateur peut tout de suite assigner une nouvelle carte de fidélité.

En cas d'utiliser un bon d'achat en tant que carte de fidélité, dans le champ *Numéro*, il faut renseigner le numéro du bon d'achat qui

- peut être utilisé plusieurs fois
- est actif, validé ou entré en stock
- n'est pas associé à un autre client

Exemple

Dans la bijouterie XYZ, un programme de fidélité composé de trois étapes a été créé :

- 1. La première étape : un Client reçoit une carte de fidélité Rouge qui lui permet d'obtenir à chaque fois une remise de 5% sur les achats effectués dans les magasins stationnaires. Pour recevoir la carte Rouge, il est indispensable de faire des achats quel que soit le montant.
- 2. La deuxième étape : le Client reçoit une carte de fidélité Orange qui lui permet d'obtenir à chaque fois une remise de 10% sur les achats effectués dans les magasins stationnaires. Pour recevoir la carte Orange, il est indispensable de posséder la carte Rouge et de collecter au moins 10 000 points

lors d'une année calendaire.

3. La troisième étape : le Client reçoit une carte de fidélité d'Or qui lui permet d'obtenir à chaque fois une remise de 15% sur les achats effectués dans les magasins stationnaires. Pour recevoir la carte d'Or, il est indispensable de posséder la carte Orange et de collecter au moins 25 000 points lors d'une année calendaire.

En outre, chaque euro dépensé en achats dans les magasins stationnaires compte pour un point : $\mathbf{1}$ euro = $\mathbf{1}$ point. À la fin de chaque année calendaire, le nombre de points est supprimé de toutes les cartes de fidélité. Dans le cas de la carte d'0r, les points ne sont pas calculés.

Le Client Anne Petit a une carte Rouge. En 2018, elle a collecté 11 860 points. Lors des prochains achats (12.11.2018), elle demande au vendeur si elle peut recevoir une carte Orange. L'utilisateur de l'application recherche la carte de fidélité du client via Clients Marie Petit Détails de la carte. Dans les détails de la carte le nombre de 11 860 points s'affiche. Dans cette situation, la carte Rouge peut être échangée en carte Orange. Pour cela, l'opérateur appuie sur le champ Détails de la carte et il sélectionne la cause du blocage de la carte de fidélité : Passage vers un niveau supérieur du programme. Ensuite, il coche le paramètre Créer une nouvelle carte et il valide. Pour l'option [Délivrer la carte de fidélité], il scanne une nouvelle carte Orange. Après avoir validé, il donne la carte Orange à Anne Petit.

Remises liées à la carte de fidélité

Les remises avec le paramètre *Carte de fidélité* coché sont définies dans le système ERP.

La remise associée à une carte de fidélité peut être calculée sur un document:

- après avoir complété le numéro de carte de fidélité du client
- après avoir sélectionné un client avec une carte de fidélité assignée

Exemple

La remise de type Remise du groupe de clients sur groupe d'articles a été définie dans le système ERP. La remise concerne tous les clients et elle calcule 10% de réduction sur chaque cosmétique. Pour que la remise puisse être accordée, le client doit apporter sa carte de fidélité. Pour cela, dans la définition de la remise le paramètre Carte de fidélité dot être coché.

Sur un point de vente, un opérateur traite un reçu :

- il ajoute un cosmétique *Parfum Butterfly*
- •il sélectionne le client *Anne Marie* aucune remise n'est accordée parce que le client n'a pas de carte de fidélité assignée
- il sélectionne l'option [**Ajouter une carte de fidélité**]. Après avoir scanné et validé la carte délivrée, la remise de 10% est calculée dans le document

Si la remise marquée à l'aide du paramètre Carte de fidélité a été calculée dans un document, le changement de client ou la numérisation (dans le cas de la numérisation contextuelle) d'une autre carte de fidélité affichera un message concernant un nouveau calcul du document effectué avec les options au choix :

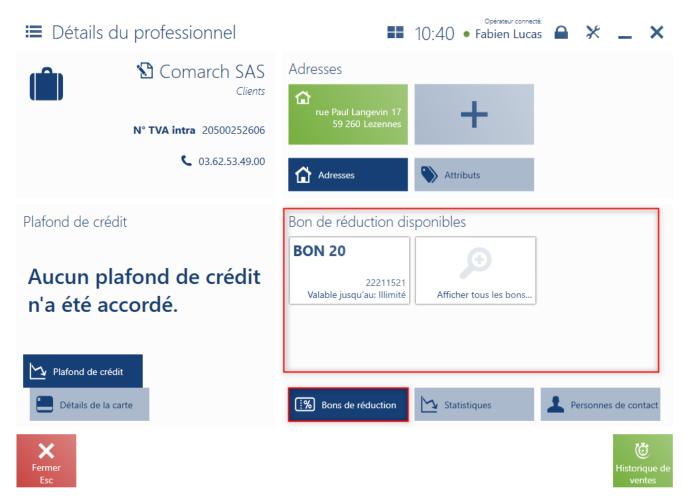
 Oui – les remises seront à nouveau calculées dans le document Non – les remises ne seront pas à nouveau recalculée, aucune modification n'y sera apportée

Liste des bons de réduction

Dans la fenêtre <u>Détails du professionnel/particulier</u>, l'onglet Bons de réduction affiche les <u>bons de réduction</u> actifs et actuel du client donné.

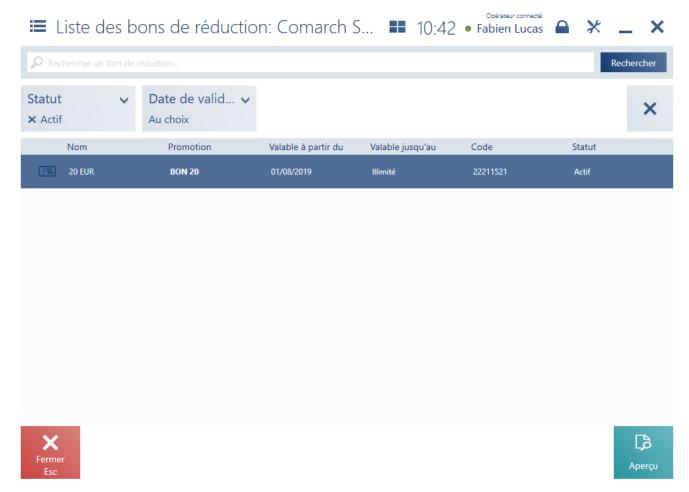
Attention

Les bons d'achat et la génération des codes sont définies dans le système ERP.



Onglet Bons de réduction dans la fenêtre Détails du professionnel

À l'aide de l'option Afficher tous les bons de réduction, l'opérateur peut accéder à la liste complète des bons de réduction du client.



Liste des réductions

Attention

L'option Afficher tous les bons de réduction nécessite <u>la</u> connexion à Internet.

La liste regroupe les colonnes suivantes :

- Nom
- Promotion correspond à la valeur d'une remise associée ou au montant du champ Étiquette (champ défini dans le système ERP)
- Valable à partir du
- Valable jusqu'au
- Code code du bon d'achat
- Statut Actif, Inactif, Utilisé, Bloqué, Expiré

 Documents associés – colonne masquée par défaut, elle présente le numéro du documents dans lesquels le code donné a été utilisé

Vous pouvez <u>filtrer</u> la liste par date de validité de bons de réduction ou par statut. Par défaut, l'application présente les bon de réduction *Actifs*, triés dans l'ordre croissant par date d'expiration.

Le <u>filtre texte</u> permet de rechercher un article par :

- son nom
- son code

Via la liste des bon de réduction et l'onglet *Bons de réductions* dans la fenêtre *Détails du professionnel/particulier*, l'opérateur peut visualiser l'aperçu des détails du bon de réduction.

Aperçu du bon de réduction

20 EUR

BON 20

Valable: 01/08/2019 - Illimité

22211521

Actif



Détail du bon de réduction

Gérer le plafond de crédit

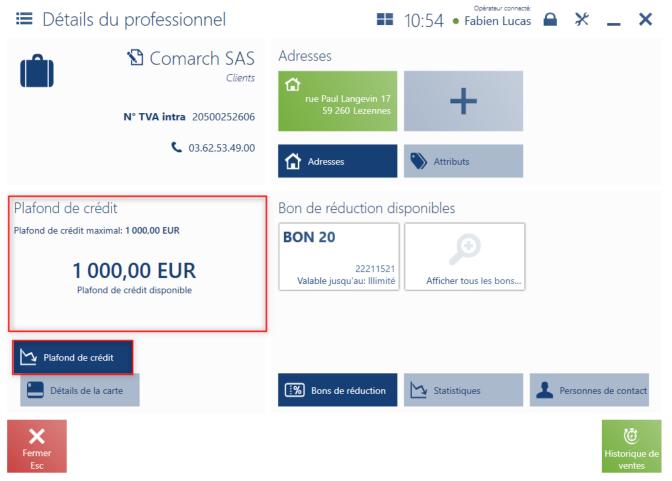
La fonctionnalité du plafond de crédit permet d'établir des documents commerciaux pour le client avec le plafond de crédit défini sans qu'il soit nécessaire d'accepter le paiement.

L'information concernant le plafond de crédit du client est affichée :

• sur l'onglet *Plafond de crédit*, dans la fenêtre <u>Détails</u>

<u>du professionnel/particulier</u> — plafond de crédit maximal et disponible

- dans le document en fonction de la configuration dans le système ERP, le plafond de crédit disponible peut être présentée après avoir pris en compte la valeur du document, sans prendre en compte la valeur du document ou il n'est pas affiché
- dans la <u>fenêtre de paiement</u> plafond disponible



Onglet Plafond de crédit dans la fenêtre Détails du professionnel

Pour que la fonctionnalité fonctionne correctement, à partir du système ERP, pour le point de vente POS, il faut :

- synchroniser au moins un mode de paiement de type Banque ou Chèque
- définir les modes de paiement sans accepter le paiement

Vous pouvez :

- attribuer au client un plafond fixe et actuel avec l'option Limité – alors la limite disponible présente le montant réduit des créances non réglées
- ne pas attribuer un plafond de crédit actuel avec l'option *Limité* — alors le plafond de crédit disponible affiche : *Aucun plafond de crédit n'a été accordé*.
- attribuer un plafond de crédit illimité (option *Illimitée*) – alors le plafond de crédit affiche : *Illimité*

Attention

Le montant du plafond de crédit et la date de sa validation sont définis dans le système ERP.

Attention

Quelle que soit la configuration dans le système ERP, <u>les</u> <u>client créés</u> sur le point de vente POS n'ont pas de plafond de crédit actuel attribué avec l'option *Illimité*.

Le plafond de crédit est utilisé sur les documents :

- R
- FC
- COMC

Attention

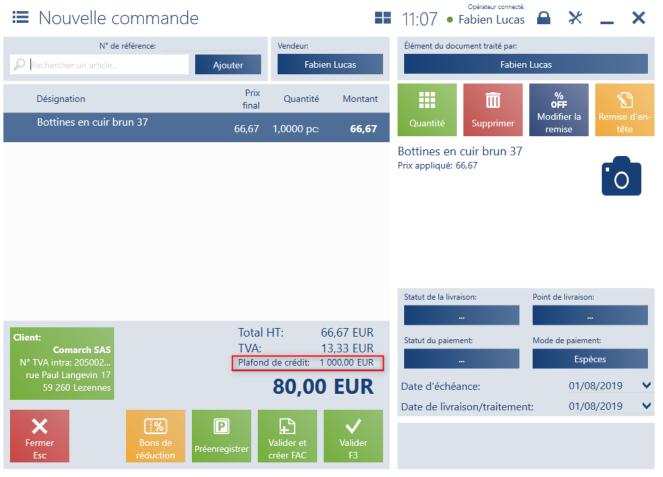
Pour que la fonctionnalité du plafond de crédit soit prise en compte sur le point de vente POS, vous devez être en ligne. Néanmoins, il est possible de définir dans le système ERP après combien de temps après la dernière connexion au service de synchronisation des données, la prise en charge du plafond de crédit devrait être bloquée.

Dans le système ERP, vous pouvez définir le type de contrôle pour les documents R, FC, COM, en cas de dépasser le plafond de crédit :

 Pas de contrôle – malgré le manque de connexion au service de synchronisation de données, il est toujours possible de valider un document ou sélectionner un mode de paiement sans accepter le paiement dans la <u>fenêtre de</u>

paiement.

- Avertissement si le plafond de crédit est dépassé, avoir validé le document COMC ou avoir choisi le mode de paiement sans accepter de paiement, l'application affiche une notification appropriée
- Blocage si le plafond de crédit est dépassé, l'application permet de valider le document COMC ou de sélectionner un mode de paiement sans accepter de paiement dans la fenêtre le paiement



Plafond de crédit prenant en compte la valeur de la commande client

La validation du document COMC ne réduit pas le plafond de crédit disponible. Le plafond de crédit est réduit seulement après avoir validé la fenêtre de paiement pour la mode de paiement sans accepter le paiement.

Dans la fenêtre de paiement :

- •Si la prise en charge des plafonds de crédit est activée, les modes de paiement sans accepter le paiement sont présentés pour les clients ayant un plafond de crédit. Par contre pour les clients ans plafond de crédit défini (pas de plafond de crédit actuel avec l'option *Limité*), ces modes de paiement ne sont pas affichés.
- Si la prise en chargé des plafonds de crédit n'est pas activée, les modes de paiement sans accepter le paiement sont présentés pour chaque client.

Dans le cas des <u>correctifs</u> CQR/CADC, dans la fenêtre de paiement le montant du plafond de crédit est augmenté conformément à la valeur du document.

Si le point de vente POS n'a pas de connexion au service de synchronisation des données et le plafond de crédit du client ne peut pas être vérifié, l'application affiche une information supplémentaire concernant le temps qui a passé depuis la dernière mise à jour.

À régler: 80,00 EUR

Tapez le montant et sélectionnez le mode de paiement:





Restant: 80,00 EUR

Plafond de crédit disponible: 1 000,00 EUR

Dernière mise à jour il y a 4 minutes.





Information sur la dernière mise à jour

Exemple

Dans la société XYZ la fonctionnalité de la prise en charge des plafonds de crédit sur les points de vente POS a été lancée.

W firmie XYZ uruchomiona jest obsługa limitów kredytowych na stanowiskach POS. Les clients qui ont un plafond de crédit associé sont tenus régler les paiements jusqu'à deux mois à compter de la date de la créance.

Pour les documents commerciaux, on a sélectionné le contrôle : Avertissement.

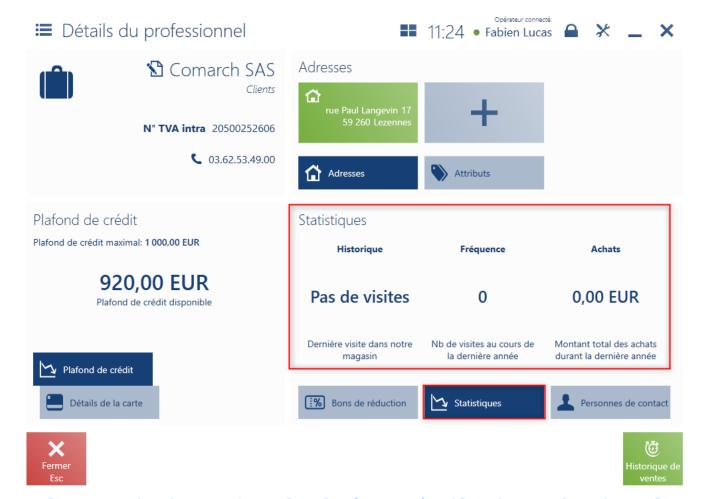
Le client fidèle avec un plafond de crédit mensuel de 1000 EUR vient au magasin. L'opérateur établit une facture pour le

montant de 1250EUR. Dans la fenêtre de paiement, il sélection le mode de paiement *Virement* sans accepter le paiement. Après avoir assigné au mode de paiement *Virement*, le montant 1250EUR, l'application affiche un avertissement concernant le plafond de client dépasse. L'opérateur demande un avis à son chef. Celui-ci peut décider si la réalisation du paiement de la facture devrait être réalisé à l'aide du mode de paiement sans accepter le paiement pour le montant total ou uniquement le montant correspondant à la limite du plafond de crédit.

Statistiques

Dans l'onglet *Statistiques*, dans la fenêtre <u>Détails du</u> <u>professionnel/particulier</u> l'application affiche les statistiques de base concernant le client donné :

- **Historique** correspond à la date de la dernière transaction enregistrée avec le document R, FC ou AVF sur le point de vente POS ou dans le système ERP.
- Fréquence correspond au nombre de transactions enregistrées avec le document R, FC ou AVF sur le point de vente POS et dans le système ERP lors de la dernière année
- Achats ce montant est calculé sur la base des documents suivants : FC, R, AVF et des documents de correction établis sur le point de vente POS et dans le système ERP lors de la dernière année



Onglet Statistiques dans la fenêtre Détails du professionnel

Exemple Dans le magasin XYZ

Le magasin XYZ a mis en place une stratégie d'attribution de cartes de fidélité en deux étapes :

- 1. Carte bleue donne le droit à une remise de 5% sur les produits achetés dans les magasins stationnaires. Pour que la carte soit attribuée, le client doit atteindre le montant total des achats (dans les magasins stationnaires et en ligne) d'un montant de 300 EUR au cours de la dernière année calendaire.
- 2. Carte verte donne le droit à une remise de 10% sur les produits achetés dans les magasins stationnaires. Pour que la carte soit attribuée, le client doit avoir la Carte bleue et atteindre le montant total des achats (dans les magasins

stationnaires et en ligne) d'u montant de 600 EUR au cours de la dernière année calendaire.

Lors de ses achats dans le magasin XYZ, un client veut vérifier s'il remplit les conditions pour recevoir la *Carte bleue*. L'opérateur recherche le client via la liste des clients et il sélectionne le bouton [Aperçu]. Ensuite il passe à l'onglet *Statistiques*. La dernière colonne de l'onglet affiche le montant 325,24 EUR. Le cassier peut donc délivrer une *Carte bleue* au client.

Consentements

Les consentements au traitement des données (p.ex. Newsletter) sont affichés :

- -dans deux onglets de la fenêtre <u>Modification du</u> <u>professionnel/particulier</u>:
 - Détail du client par défaut les consentements affichés ne concernent pas de canal de communication.
 - Adresses par défaut, les consentements affichés concernent un canal de communication
- dans la fenêtre <u>Modification de la personne de</u> contact/du membre de la famille

Attention

La définition des consentements se fait dans le système ERP.

Modification du professionnel











Visibilité du consentement dans la fenêtre Modification du professionnel

Pour un client nouvellement ajouté, les consentements sont décochés par défaut dans les deux onglets.

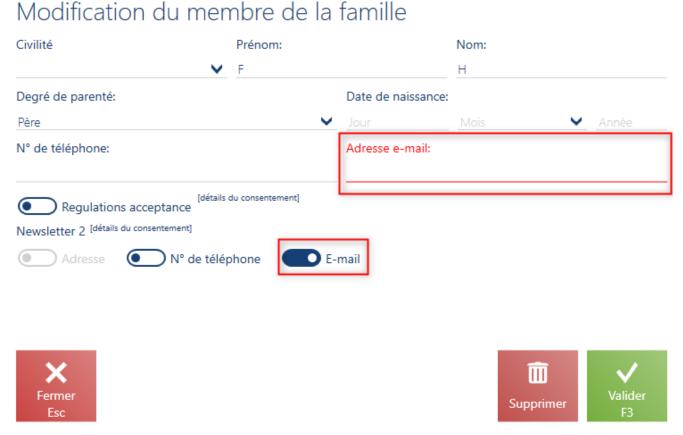
Dans Comarch Retail POS, il est possible de :

- enregistrer les différentes catégories de consentements et de les retirer (par exemple, traitement des données, marketing)
- consulter le contenu complet du consentement après avoir glissé le curseur de la souris au-dessus ou cliqué sur le bouton [Détails du consentement]
- imprimer le formulaire de consentement via le bouton [Imprimer le formulaire]

Attention

La possibilité d'enregistrer les consentements sur le point de

vente POS dépend des droits de l'opérateur sur l'objet Consentement au traitement des données à caractère personnel. Dans le cas de consentements concernant le canal de communication, il est également nécessaire de renseigner les champs relatifs au canal en question. Par exemple, pour le canal de communication par e-mail, il est obligatoire de renseigner le champ d'adresse e-mail dans les données du client / de la personne de contact / du membre de la famille.



Obligation de renseigner le champ Adresse e-mail pour un consentement concernant le canal de communication E-mail

Exemple

Dans la société XYZ il est possible d'envoyer des factures électroniques aux clients. Cela ne concerne que les clients qui ont un compte crée et qui l'ont accepté.

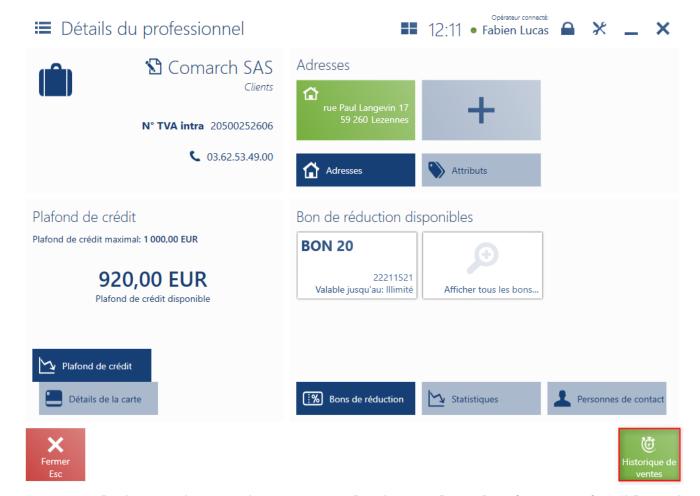
Le Client a un compte créé dans la société XYZ et il reçoit périodiquement une facture électronique. Il n'a pas toujours le temps de vérifier sa messagerie. Par conséquent, sa femme accepte au point de vente XYZ de recevoir les factures par voie électronique. L'opérateur recherche le Client via la liste des clients et ensuite il accède à la fenêtre Modification du particulier sur l'onglet Membres de la famille. Il sélectionne la femme et coche un consentement approprié. En conséquence, la société XYZ pourra envoyer une facture par voie électronique à une adresse électronique supplémentaire.

Attention

Les consentements définis dans le système ERP sont par défaut visibles sur le point de vente POS. Cependant la modification du conteneur avec les consentements via *Modifier la vue – Gestion des vues* (qui consiste p.ex. à masquer l'un des consentements) entraîne le manque de visibilité par défaut des consentements nouvellement définies dans le système ERP.

Historiques des ventes

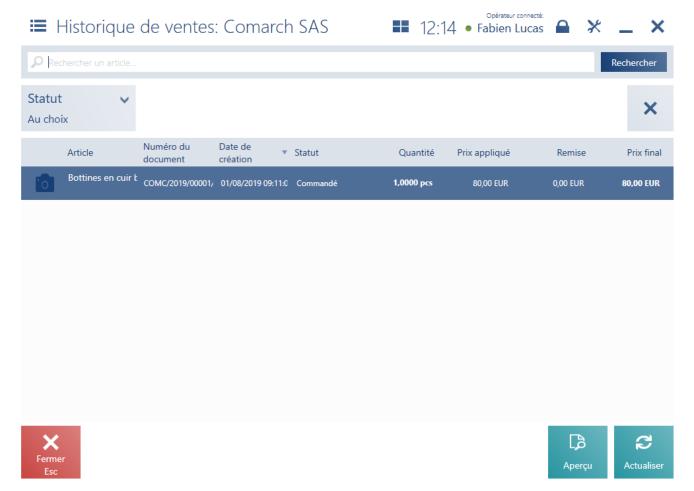
Dans la fenêtre <u>Détails du professionnel/particulier</u>, vous pouvez accéder à l'historique de transactions de vente d'un client donné en cliquant sur le bouton [**Historique de vente**].



Bouton [Historique de ventes] dans la fenêtre Détails du professionnel

Attention

La fonctionnalité d'aperçu de l'historique de ventes d'un client exige la connexion au service de synchronisation de données avec le système ERP (<u>fonctionnement en mode en ligne</u>).



Historique de vente du client

La liste regroupe les informations concernant les articles commandés, achetés, retournés et réclamés :

- Article désignation de l'article, caractéristiques, attributs et code EAN
- Numéro du document numéro du document où se trouve un élément donné et numéro du document source à partir duquel cet élément provient. À titre d'exemple, le numéro du reçu et de la facture généré à partir de ce reçu est présenté pour un seul élément.
- Date de création
- Statut prend l'une des options suivantes : Vendu, Retourné, En cours de réclamation, Commandé, En attente de réception
- Quantité quantité d'un élément dans le document
- Prix appliqué prix TTC pour une unité de mesure (peu importe la valeur dans la colonne Quantité)

- Remise valeur TTC de la remise pour une unité de mesure (peu importe la valeur dans la colonne Quantité)
- Prix final prix TTC pour une unité de mesure (peu importe la valeur dans la colonne Quantité)

Attention

Les ventes ne sont pas regroupées par PODLINKOWAĆ offres groupées ou PODLINKOWAĆ assortiments. Une telle information est affichée dans l'aperçu d'un document concerné.

Attention

Les documents de correction positive ne sont pas synchronisés dans les points de vente POS.

Le champ <u>filtre texte</u> permet de rechercher un article par :

- la désignation
- le code EAN
- le numéro du document

La liste peut être également filtrée en appliquant le filtre Statut.

L'historique de ventes prend en charge les articles provenant des documents validés suivants :

- reçus
- factures client
- commandes (sauf les commandes traitées et fermées)
- correctifs
- réclamations

Attention

L'historique de ventes ne prend pas en charge les documents non validés, initialisés, annulés ni rejetés.

À partir de la liste vous pouvez :

- ouvrir l'aperçu d'un document associé à chaque élément affiché sur la liste en cliquant sur le bouton [Aperçu]
- générer les réclamations et les correctifs pour les

éléments avec le statut Vendu

- générer un correctif (à condition qu'un document RECV soit associé au document R/FC) pour les éléments avec le statut En cours de réclamation
- générer un document pour l'élément avec le statut *En attente de réception* provenant d'une commande client disponible au centre donné (ce fonctionnement est identique au fonctionnement du même bouton disponible sur la liste des commandes client).

Anonymisation des données à caractère personnel

L'anonymisation des données à caractère personnel consiste à supprimer ou à crypter les données personnelles du <u>client</u> donné ou de <u>la personne de contact/du membre de la famille</u>.

Dans l'application Comarch Retail POS, il est impossible d'anonymiser les données à caractère personnel du client. Une telle opération peut être réalisée uniquement dans le système Comarch ERP Standard. Suite à l'anonymisation, le client est désactivé et toutes les données, y compris les coordonnées d'adresse et de contact, sont supprimées. Les informations concernant l'anonymisation sont synchronisées dans le point de vente POS, ce qui entraîne :

- Invisibilité du client sur la liste des clients
- Les documents établis au préalable pour ce client sont toujours visibles mais les données du client sont anonymisées sur l'aperçu de ces documents.
- Impossibilité d'établir les documents pour ce client

- Impossibilité de générer les documents sur la base du document source établi pour le client anonymisé
- Impossibilité d'associer la réclamation au document commercial où se trouve le client anonymisé. Le cas échéant, le client Indéfini sera paramétré dans la réclamation et le message suivant va apparaître : Impossible d'enregistrer le client dans la réclamation. Les données du client ont été anonymisées.

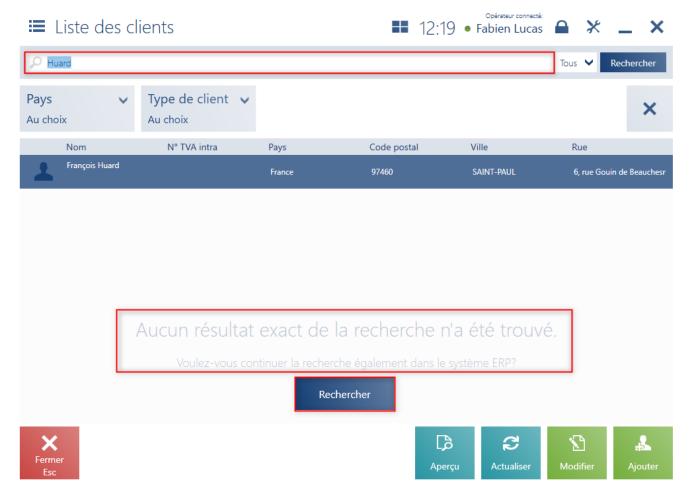
Synchronisation des clients

Dans l'application vous pouvez :

- synchroniser avec le système ERP tous les <u>clients</u> actifs et disponible sur le point de vente POS avec l'option *Client* cochée.
- prendre en charge uniquement les clients ajoutés localement à la base de données POS locale avec la possibilité de charger les données manquantes du système Comarch ERP Standard (fonctionnalité permettant de rechercher les clients en mode en ligne).

Attention

Vous pouvez démarrer la fonctionnalité de recherche des clients en mode en ligne dans le système Comarch ERP Standard. Lorsque la fonctionnalité est démarrée, après avoir recherché le client dans la base de données du point de vente POS, l'opérateur peut initialiser la recherche dans la base de données du système Comarch ERP Standard à l'aide du bouton [Chercher].



Bouton [Chercher] pour la recherche d'un client dans le système Comarch ERP Standard

Attention

La fonctionnalité de recherche du client en mode en ligne nécessite une connexion au service de synchronisation de données du système Comarch ERP Standard.

En l'absence de résultats de recherche du client dans la base de données POS locale, le message suivant s'affiche : « Aucun résultat de la recherche n'a été trouvé. Voulez-vous continuer la recherche également dans le système ERP? ?» avec le bouton [Chercher] actif.

Si lors de la modification suivante des critères de recherche du client dans la base de données POS locale, l'application affiche 6 résultats, en-dessous de la liste le message apparaît : « Aucun résultat exact de la recherche n'a été trouvé. Voulez-vous continuer la recherche également dans le système ERP ?» avec le bouton [Chercher] actif.

Dans les deux cas, après avoir sélectionné le bouton [Chercher], l'application va consulter la base de données du système Comarch ERP Standard en prenant en compte les phrases dans le champ de recherche et les filtres sélectionnés :

- •s'il n'y a pas de connexion au service de synchronisation de données, à la liste l'application affiche les résultats de la recherche dans la base de données POS locale et le message : « La recherche dans le système ERP a échoué. Pas de connexion au service de données. »
- s'il y a une connexion au service de synchronisation de données et si dans la base de données du système Comarch ERP Standard il y a maximalement 6 résultats, l'application va les afficher à la liste.
- s'il y a une connexion au service de synchronisation de données et si dans la base de données du système Comarch ERP Standard il y a plus de 6 résultats, l'application va afficher les résultats de la base de données POS locale et le message suivant va apparaître : « Plusieurs résultats de la recherche ont été trouvés dans le système ERP. Entrez les données supplémentaires et lancez la recherche à nouveau. »

Si l'application ne trouve aucun résultat dans le système Comarch ERP Standard, le message suivant sera affiché : « Aucun résultat de la recherche n'a été trouvé dans le système ERP. ».

Les résultats trouvés dans la base de données du système Comarch ERP Standard ne sont pas enregistrés dans la base de données du point de vente POS. <u>La sélection du client</u> dans le document ou <u>l'aperçu/la modification</u> de sa fiche va entraîner le chargement de ses données complètes et leur enregistrement dans la base locale.

Attention

La disponibilité et la possibilité de modifier la fiche client

dépendent de la configuration dans le système Comarch ERP Standard.

Si lors de la sélection, de la modification ou de la visualisation de l'aperçu du client la connexion au service de synchronisation de données est coupée, la liste des résultats chargés du système Comarch ERP Standard sera effacée et le message approprié s'affichera : « Impossible d'enregistrer le client. Pas de connexion au service de données. »

L'opération de recherche du client en mode en ligne peut durer plus longtemps que la recherche dans la base de données locale. Si la durée d'exécution de cette opération sera trop longue, la fenêtre permettant d'annuler l'action apparaîtra :

> Trwa oczekiwanie na ukończenie operacji... Trwa to trochę dłużej niż zwykle...



Fenêtre d'attente la recherche du client en mode en ligne avec possibilité de l'annuler